

**RENSEIGNEMENTS CONSULAIRES AUX VOYAGEURS – MINISTÈRE DES  
AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

*Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI): <http://www.dfait-maeci.gc.ca/>*

8/10/1998

Pour fournir aux voyageurs des renseignements à jour sur les pays étrangers, le Bureau des Affaires consulaires du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international publie deux types de rapports : les Renseignements consulaires aux voyageurs (renseignements généraux) et les Avertissements consulaires aux voyageurs (renseignements sur les situations dangereuses) Si ces renseignements vous portent à annuler un voyage déjà organisé, vous pourriez devoir régler des frais. On recommande donc aux voyageurs de consulter leur agent de voyage ou leur compagnie d'assurance avant d'annuler un déplacement. La décision de se rendre dans un pays donné incombe au voyageur. Pour vous renseigner avant de partir pour l'étranger, composez le 1-800-267-6788 ou le (613) 944-6788 / Internet : <http://www.dfait-maeci.gc.ca/> / FaxCall : 1-800-575-2500 ou (613) 944-2500 ou adressez-vous à la mission canadienne la plus proche.

*Situation générale*

La Côte d'Ivoire (capitale : Abidjan) est un État d'Afrique occidentale, qui donne au sud sur l'océan Atlantique Nord. Elle confine au nord avec le Mali et le Burkina Faso, à l'est avec le Ghana et à l'ouest avec le Libéria et la Guinée. Les installations touristiques sont de bonne qualité à Abidjan, mais elles sont en nombre limité et de qualité médiocre à l'extérieur de la capitale. Les cartes de crédit sont acceptées et on accepte les chèques de voyage dans les hôtels, les restaurants et certaines boutiques. La langue officielle est le français. La saison des pluies s'étend de mai à octobre.

Les Canadiens devraient faire preuve de prudence et de bon sens lorsqu'ils voyagent en Côte d'Ivoire. Le nombre de crimes commis avec une arme à feu a augmenté dramatiquement. Les vols à la tire, les vols de sac à l'arrachée, les détournements de voiture et les cambriolages sont fréquents. On recommande aux visiteurs d'éviter de se promener seuls la nuit à Abidjan, en particulier dans les quartiers de Treichville, d'Adjame, d'Abobo et dans le quartier commercial du Plateau. Les piétons qui empruntent les deux grands ponts enjambant la lagune sont souvent dévalisés, même en plein jour.

Les voyageurs ne devraient jamais porter de signes extérieurs de richesse, comme des bijoux ou des appareils photo. De plus, les voyageurs devraient éviter les habitudes (changer souvent d'horaire et d'itinéraire, etc.). Plusieurs hôtels, clubs et supermarchés offrent un service de protection.

Sur les plages côtières, les voyageurs doivent se méfier des courants sous-marins qui ont déjà causé plusieurs noyades. La plage de Grand-Bassam (à 50 km à l'est d'Abidjan) est